

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 28 (1991)
Heft: 1060

Artikel: Gaaarde-à-vous!
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1021112>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

(jd) Les réformes proposées par la commission Schoch et partiellement adoptées par le Département militaire ne font pas que des heureux. Un groupe d'officiers romands réagit et lance un *Manifeste pour une armée digne de ce nom*. Ce document en 57 points rassemble, dans le style concis et rugueux de la donnée d'ordre, les principes qui doivent contribuer à maintenir la crédibilité de l'armée. En résumé, le statu quo sur toute la ligne. Après avoir décrit les menaces prêtes à fondre sur l'Europe et la Suisse — dont le terrorisme, les requérants d'asile, le monde musulman «en pleine ébullition» et ses communautés implantées en Europe — les officiers inquiets mettent les points sur les «i»: la neutralité «n'est pas un concept à géométrie variable. Entre elle et les discours moralisateurs, anathèmes et autres sanctions économiques, il faut choisir. Un Etat est neutre ou ne l'est pas».

Le hérisson ainsi défini doit se donner les moyens de subsister. D'abord un service de renseignement efficace, donc

Gaarde-à-vous !

soustrait à tout contrôle du Parlement. Ensuite des dépenses militaires à tout le moins maintenues à leur niveau actuel; l'accélération et la simplification des procédures d'acquisition de nouveaux matériels. Des effectifs suffisants, donc pas de service civil: «Le service militaire constitue l'unique forme de service général dont l'homme libre puisse se sentir redevable à l'Etat. L'introduction d'un service civil ou l'extension de l'obligation de servir à d'autres activités doit être rejetée comme une menace sur les effectifs de notre armée et sur son caractère milicien, ainsi que comme une forme totalitaire d'embrigadement des citoyens au service de l'Etat.» Dans la foulée, le manifeste préconise le maintien de la justice militaire, de la durée totale des obligations militaires comme de celle de l'école de recrues, de «certaines formes telles que l'annonce, indispensable support de l'autorité, tout particulièrement aux échelons subalternes». Dans une armée commandée et non pas «managée», il n'y pas de place pour le style communicatif ou coopératif. Maintien également de la tenue de sortie pour des raisons d'hygiène et de panache, et des cérémonies et défilés, «moyens privilégiés d'information et de communication».

«Préservez-moi de mes amis, je me charge de mes ennemis.» Rompez ! ■

INTERVIEW: PIERRE-FRANÇOIS VEILLON

Une clarification sera nécessaire à l'UDC

(pi) *Elu il y a deux semaines pour succéder au conseiller d'Etat vaudois Marcel Blanc, Pierre-François Veillon, membre de l'Union démocratique du centre, a réussi brillamment son examen de passage: il a en effet recueilli plus de 57% des suffrages, grâce au soutien efficace de l'Entente vaudoise. Certains pensaient que son étiquette de «centriste de gauche» lui vaudrait des défections chez les partis frères. Il ne semble pas que ce fut le cas, alors même que certains électeurs de l'alliance rose-verte se sont probablement laissé séduire par cet ingénieur agronome de quarante ans. Nous avons interrogé le nouveau magistrat.*

Est-ce que vous assumez l'étiquette de centriste de gauche ?

C'est vrai que j'ai une certaine idée de l'intérêt public et de la communauté cantonale. A ce sujet je me suis trouvé quelquefois en désaccord avec des positions politiques d'une droite ultra-libérale. Mais je me sens moins un homme de doctrine qu'un homme qui analyse des faits, des problèmes, et qui cherche des solutions. Je n'ai pas ou peu d'a priori politiques. Ceci autant vis-à-vis de la gauche que de la droite. Je suis par exemple entièrement acquis à la proposition du Conseil d'Etat d'allouer l'indexation salariale des fonctionnaires de manière annuelle, plutôt que semestrielle comme c'est le cas aujourd'hui. Cette proposition permettra des économies à l'Etat de Vaud.

Et comment réagissez-vous à la dérive à droite de l'UDC ?

Je ne suis pas autrement engagé dans mon parti au niveau national et je ne peux donc que constater ce qui se passe, de l'extérieur. J'ai eu néanmoins l'occasion de faire part de mon étonnement que l'on commence à confondre la ligne zurichoise Blocher avec la position de l'UDC suisse. J'éprouve quelques craintes à ce sujet. Sur l'Europe par exemple, le programme de notre parti ne correspond pas du tout à la ligne Blocher.

Historiquement, le parti des paysans était à droite et résulte d'une séparation d'avec les radicaux, soupçonnés de se préoccuper davantage de l'industrie que de l'agriculture. Et à cette époque déjà, dans le canton de Vaud, ce parti a conclu quelques alliances ponctuelles avec la gauche. N'avez-vous pas l'impression que les sections alémaniques, qui forment le gros de l'UDC, retournent à leur position

d'origine en même temps que dans le canton de Vaud, par votre élection, votre parti s'ouvre à des positions moins tranchées ?

Ce qui semble un virage à droite à l'UDC repose sur la ligne politique de quelques personnes.

Les médias se chargent pour leur part d'en tirer des conclusions hâtives. Quant à l'ouverture de l'UDC vaudoise, je peux vous répéter que notre ligne politique repose sur le pragmatisme: peu de doctrine mais des analyses correctes et consensuelles.

Votre pragmatisme va-t-il jusqu'à vous trouver des points communs avec Christophe Blocher ou, de manière plus générale, entre l'UDC zurichoise et l'UDC vaudoise ?

Je ne vois pas où vous trouveriez des points communs entre l'UDC zurichoise et l'UDC vaudoise.

La ligne Blocher par rapport au parti UDC me fait penser à la ligne Bodenmann qui se dégage au parti socialiste, ligne dans laquelle des sections PS ne se reconnaissent pas. Pour ce qui nous concerne, il est certain qu'une clarification sera nécessaire, déjà pour plébisciter notre conseiller fédéral Adolf Ogi qui se trouve dans la même position qu'Otto Stich ou René Felber, lâchés par certains des leurs sur l'EEE ou le FMI.

Vous souhaitez faire entendre votre voix, mais l'UDC romande n'est-elle pas trop marginale pour y parvenir ?

C'est certain que l'UDC romande est minoritaire, mais l'UDC zurichoise n'est pas majoritaire, même si Christian Blocher est un gagnant et qu'il peut faire valoir un certain succès à Zurich. D'autre part, Marcel Blanc est vice-président du parti suisse.